

Stage événement culturel et communication

Modalités	Stage de 4 mois conventionné
Affectation	Au sein de la direction interrégionale Méditerranée
Début du stage	Idéalement à partir de mars 2016
Candidature avant le	29/02/2016

Contexte

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Institut national de recherches archéologiques préventives est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Inrap réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit près de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les départements d'outre mer.

Les missions de l'institut s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.

Doté d'une organisation reposant sur un siège parisien et huit directions interrégionales, il dispose d'un budget de 160 millions d'euros. Le réseau des chargé-e-s de développement culturel et de communication des interrégions assure la mise en œuvre d'une politique active de valorisation, en lien étroit avec la direction du développement culturel et de la communication au siège, à Paris.

Objectifs/Missions

Acquérir des compétences pratiques dans la coordination, la mise en œuvre et le suivi d'événements culturels en maîtrise d'ouvrage ou en partenariat, en particulier dans le cadre des « Journées nationales de l'archéologie », qui ont lieu le troisième week-end de juin (plus de 140 000 visiteurs et 461 organisateurs en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer pour la 6ème édition en 2015).

Au sein de la Direction interrégionale, le/la stagiaire sera placé(e) sous la tutelle de la Chargée de communication et de développement culturel. Il/Elle participera à l'élaboration de :

- l'organisation de visites de chantier, journées portes-ouvertes, conférences,
- la production de documentations grand public (dépliants de visite, affiches...)
- la mise en œuvre du plan de communication,
- la coordination des demandes des partenaires,
- la logistique,
- la rédaction d'un bilan quantitatif et qualitatif.

Compétences et expériences requises :

Le/La stagiaire devra faire preuve :

- d'autonomie et de réactivité,
- de qualité rédactionnelle,
- d'attrait pour les domaines culturels et scientifiques,
- d'une bonne connaissance des outils informatiques (word, excel...), les logiciels de mise en page seraient un plus,
- de rigueur et d'aisance relationnelle.

Niveau de diplôme préparé :

Niveau Master 2 communication ou conduite de projets culturels.

Modalités du stage :

Stage obligatoirement conventionné pour une durée de 6 mois débutant

- Stage obligatoirement conventionné pour une durée de 4 mois débutant idéalement début mars 2016, et gratifié à hauteur de 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale par heure de stage effectuée. La gratification est calculée au prorata du nombre de jours de présence.
- Prise en charge partielle des frais de transport entre résidence (le/la stagiaire doit habiter à proximité de son lieu de stage) et lieu du stage (résidence administrative),
- Travail le week-end et en soirée à prévoir lors des Journées nationales de l'archéologie (3ème week-end de juin). Ce travail n'ouvre pas droit à une gratification supplémentaire.
- Nombreux déplacements dans l'interrégion, permis B indispensable (véhicule de service possible).
- Prise en charge des frais occasionnés par une mission temporaire (titres de transport, repas...) dans les mêmes conditions qu'un agent de l'Inrap.

Candidature

Renseignements uniquement auprès de laure.ferry@inrap.fr / 01.40.08.81.79

Candidature de préférence par mail, en pdf uniquement (lettre de motivation et CV joints dans le même document) ou par courrier aux adresses ci-dessous (aucun renseignement ne sera donné par téléphone), sans aucune réponse avant le 29/02/2016, le candidat devra considérer sa proposition comme non retenue.

Inrap

À l'attention de Cécile Martinez
Direction interrégionale Méditerranée
561 rue Etienne-Lenoir
Km Delta
30900 Nîmes
Cecile.martinez@inrap.fr